

LES DÉFIS DU FRANÇAIS CANADIEN POUR LES ROUMAINS FRANCOPHONES

Liliana VOICULESCU*

Abstract: Our study aims to synthesize the main linguistic particularities of the French spoken in Canada in order to stress the difference between this one and the standard French taught in international schools. This matter seems important to us, especially now, when the citizens of Romania no longer need a visa to travel to Canada for short stays.

Keywords: Francophonie, nation, linguistic particularities of French Canadian.

« À compter du **1^{er} décembre 2017**, les citoyens de la Roumanie et de la Bulgarie n'ont plus besoin de visa pour se rendre au Canada pour des séjours de courte durée (normalement pour une période maximale de six mois) afin de faire des affaires ou du tourisme ou de rendre visite à des parents et amis ». Voilà l'annonce qui se trouve sur le site de l'Ambassade du Canada en Roumanie et qui rendra ce pays du continent américain encore plus attractif pour les Roumains (page : Visas et immigration : <http://www.canadainternational.gc.ca/romania-roumanie/visa.aspx?lang=fra>). Il reste toutefois des formalités à remplir, mais l'accès au Canada sera beaucoup plus facile :

Cependant, tout comme les autres voyageurs dispensés de l'obligation de visa, ils devront obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE) avant de se rendre au Canada en avion ou de transiter par un aéroport canadien. L'AVE permet aux autorités de vérifier l'admissibilité des voyageurs avant qu'ils prennent un vol à destination du Canada (*ibidem*).

Fondé par trois peuples (les Autochtones, les Français et les Britanniques), le Canada est la seule monarchie constitutionnelle d'Amérique du Nord. Il a accueilli des générations de nouveaux arrivants afin qu'ils l'aident à bâtir une société libre, respectueuse des lois et prospère. Pendant 400 ans, les colons et les immigrants ont contribué à la diversité et à la richesse de ce pays, fondé sur une histoire fière et une identité forte (*Guide d'étude : Découvrir le Canada. Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté* : 3, publié par le Gouvernement du Canada et disponible à l'adresse électronique <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf>).

Depuis les années 1800, la majorité des Canadiens sont nés au Canada. Toutefois, le Canada est souvent appelé une terre d'immigration du fait qu'au cours des deux siècles derniers, des millions de nouveaux arrivants ont contribué à construire et à défendre un mode de vie.

De nombreux groupes ethniques et religieux vivent et travaillent côté à côté : les Anglais, les Français, les Écossais, les Irlandais, les Allemands, les Italiens, les Chinois, les Autochtones, les Ukrainiens, les Hollandais, les Sud-Asiatiques et les Scandinaves. Depuis les années 1970, la plupart des immigrants viennent des pays asiatiques (*ibidem* : 13).

La société canadienne moderne est issue en grande partie des civilisations chrétiennes francophone et anglophone, amenées d'Europe par les colons. Le français et

* Université de Pitești, lilgoilan@yahoo.com.

l'anglais définissent la réalité quotidienne de la plupart des gens et sont les deux langues officielles du Canada. Le gouvernement fédéral est tenu par la loi de fournir des services en français et en anglais partout au Canada.

Le Canada compte aujourd’hui 18 millions d’anglophones – personnes dont la langue maternelle est l’anglais – et 7 millions de francophones – personnes dont la langue maternelle est le français. Bien que la plupart des francophones vivent au Québec, un million de francophones vivent en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Les francophones sont aussi présents, mais de façon plus limitée, dans les autres provinces. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue (*ibidem* : 11).

L’attraction des étrangers, y compris des Roumains, pour ce pays est entretenue de plusieurs facteurs: (i) par son étendue géographique, il est le deuxième pays du monde, (ii) du point de vue économique, il est l’un des plus industrialisés pays et (iii) son niveau de vie est l’un des plus élevés au monde. Le facteur linguistique (le bilinguisme officiel) pèse aussi dans le choix de ce pays fait par les Roumains. L’anglais est déjà la langue internationale la plus utilisée dans les échanges de toutes sortes et beaucoup de Roumains le parlent. Le français a été depuis longtemps la langue du cœur pour la Roumanie, qui est un pays fortement francophone et francophile. Toutefois, comme partout dans le monde, il y a actuellement une chute considérable des options pour le français en tant que langue étrangère dans les lycées roumains par rapport à l’essor qu’il avait avant 1989 qui est due à la coexistence de deux aspects : la globalisation qui impose l’anglais comme langue internationale tout comme les représentations que les locuteurs roumains en ont de ce point de vue : ils la voient comme une langue qui leur offre la possibilité de réussir socialement et professionnellement (Ungureanu, Georgescu, 2016 : 311).

Les statistiques montrent qu’il y a environ 3 millions de Roumains qui parlent le français standard. Mais est-ce le français standard parlé au Canada ou au Québec ? Maria Pavel (2008 : 111-112) affirme que toute tentative de définir le français parlé au Canada doit tenir compte d’un clivage entre le français parlé en territoire américain et le français moderne parlé sur le vieux continent, dans la mère-patrie. Le registre soutenu de ce dernier a acquis le statut de *norme hexagonale* et, rapporté à l’aire de la francophonie, celui de *norme internationale*. Ce sont des termes qui désignent d’une façon qui suggère des repères spatiaux *le français standard, véhiculaire*, celui qui est la langue de l’enseignement et qui assure ce *continuum linguistique* institutionnalisé sous le nom de francophonie.

Le rapport entre le français hexagonal et le français canadien se définit dans le cadre du débat sur la *norme unique, standardisée* et la *pluralité des normes* marquées par des facteurs ethniques, socioprofessionnels, régionaux ou autres (c’est l’auteur qui souligne).

La variété du français parlée au Canada porte l’empreinte d’une civilisation différente, formée dans les conditions du contact avec d’autres langues – européennes ou amérindiennes – ou bien du contact des variétés régionales de la France, marquée par différents patois.

La conscience linguistique des francophones canadiens est forcément portée à une hiérarchisation où intervient le droit à manifester et conserver son identité, attitude qui a pour résultat le désir d’incorporer les éléments qui assurent la soi-disant couleur locale dans une norme nationale, canadienne, qui soit considérée elle aussi comme langue prestigieuse, autrement dit du *bon français* (*ibidem* : 113).

Le français parlé au Canada est, le plus souvent, désigné sous le nom de *québécois* ou *français québécois*. La dimension linguistique de l'affirmation de l'identité des Canadiens français est très active. Ils sont détenteurs d'une variété du français bien marquée pour laquelle ils revendiquent le statut de *variété nationale*. Or, cette thèse connaît bien des polémiques à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Monique Nemni (1998) remet en cause justement cette notion de *nationale* attribuée au français québécois. Elle part de l'idée que « le français, en tant que langue internationale, a davantage de chances de se maintenir et de se développer par le maintien de cette idée d'une langue pure et unique ou, au contraire, par la reconnaissance et la légitimation de ses diverses variétés nationales ». Or, « la langue pure et unique » n'existe ni au sein d'un pays, ni d'une région, ni d'une classe sociale, ni même chez un seul individu.

Le concept de « variété nationale » renvoie évidemment au concept de « nation ». Si l'on veut promouvoir une variété nationale, force serait d'admettre que la « nation » en question, la seule reconnue au niveau planétaire, s'appelle le Canada. La linguiste affirme qu'il faudrait donc parler non de *français québécois*, mais de *français canadien*, de français du Canada, de franco-canadien ou utiliser d'autres vocables qui incluent le mot *Canada*.

Le français québécois, comme le français acadien, serait alors une variété *régionale* d'une variété nationale de ces français multiples dont certains souhaitent l'avènement. L'évidence de ce fait banal se confirme aisément par la consultation du *Petit Robert* (1994) ou du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Hanse (1994) : les mots que nous appelons ici depuis quelque temps des *québécismes* y portent la marque *Canada* ou *canadianismes* (Nemni, 1998 :152-153).

L'enjeu de cette appellation – *le québécois* – est plutôt politique : les indépendantistes ont voulu symboliquement libérer le Québec de ses attaches canadiennes. Les linguistes qui se réfèrent au *québécois* plutôt qu'au *français du Canada* contribuent, volontairement ou non, à la propagation d'une certaine idéologie. Par voie de conséquence, ils privent les autres francophones canadiens de tout vocable pour parler de cette langue qui est aussi la leur (*ibidem* : 155-156).

Jean-Marcel Léard, dans *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : comprendre les québécismes*, se propose de « montrer, surtout à ceux qui s'égosillent, que le québécois possède des règles rigoureuses, cohérentes, complexes et de même nature que celles du français. Simplement, elles sont différentes » (1995 XXI-XXII). Il soutient, comme d'autres, que le français est au québécois ce que le latin est au français. « Le français a remplacé les règles du latin par d'autres règles apparemment toutes excellentes si l'on en croit les puristes. Pourquoi n'en serait-il pas parfois ainsi en québécois? » (*ibidem* : 157-158).

Le *français québécois* est, selon Nemni, un construit idéologique qui n'existe que dans l'imaginaire de ses promoteurs. La légitimation du français québécois ne se fera pas sur le plan de la description linguistique, mais sur celui de la construction et de la propagation d'une nouvelle norme (*ibidem* : 160). Ce qui manque au *québécois* pour parler d'une vraie langue est son registre standard qui n'est pas trop différent de celui du français de France. Les plus grands écarts entre le français québécois et le français dit standard se situent dans les registres familiers et populaires :

Alors, pourquoi le maintien du mythe de l'existence du français québécois standard? Parce que, comme on l'a vu plus haut, ce qui permet d'établir l'existence de deux langues au lieu d'une, c'est la croyance (*the belief*) des locuteurs qu'ils parlent une langue distincte de l'autre. D'où l'importance du mythe de l'existence du *français québécois* standard indispensable à la *création* d'une nouvelle langue. L'aventure est

éminemment politique : il s'agit de convaincre les Québécois qu'ils ont une langue distincte. Les faits importent peu (*ibidem*: 165).

Cet enjeu identitaire a une importance majeure dans les sociétés canadienne et québécoise. Il est moins connu aux étrangers, car la vraie lutte s'est toujours déroulée au sein du pays. Cependant, comprendre ces nuances d'affirmation et de reconnaissance de l'identité s'avère bien utile pour s'y intégrer.

Sur le plan linguistique, les défis pour les francophones étrangers sont plus nombreux. Par le terme de *français international* on entend souvent le français parisien. Selon Françoise Tétu de Labsade (1990 : 86) celui-ci constitue un point de référence permettant d'apprécier les apports régionaux ou nationaux. Si les structures de la langue suivent plus ou moins la même logique, le lexique donne libre cours à l'imagination des locuteurs. La richesse du français commun tient à ces particularités qui diffèrent dans chaque ville, sous chaque climat, dans chaque continent et dans chaque couche sociale.

Les particularités phonologiques : l'accent

C'est la première chose qui frappe l'oreille étrangère. Il n'y a d'ailleurs pas seulement un accent, mais plusieurs. À Montréal, on roule les « r » tandis qu'on les prononce de façon gutturale à Québec. Dans le parler paysan, les chuintantes deviennent des « h » aspirés, et les sons se simplifient: *Je ne suis pas capable* devient « chu pa apab ». On traîne sur les voyelles, allant même jusqu'à les diphtonguer fréquemment: *mère* devient « ma-ère », *notaire*, « nota-ère ». En d'autres lieux, on entendra, au contraire, « mère ». Il existe des différences d'ordre phonétique.

Dans certaines régions on prononce encore la diphtongue *oi* « oué » (*Toi - toué*). On a gardé la diphtongaison continue du verbe *haïr* qui se décline « je ha-ïs, tu ha-ïs », etc. et dont on ne prononce pas le « h » aspiré: « il m'ha-ït ».

Le « a » est souvent très fermé et sa prononciation se rapproche parfois de celle du « o » (*pâte* devient « pa-outé »). La prononciation de la voyelle évolue parfois dans le même mot, allant du plus ouvert au plus fermé : « Canada ». L'affrication (ajout du son [s] ou [z] au *t* et au *d*, *petit* devient « p'tsi ») est aussi une des caractéristiques phonétiques du français du Canada. On prononce encore certaines dentales en fin de mots: « dret(te) », « fret(te) », et par extension, « alphabet(te) », « debout(e) » (*ibidem* : 86-87).

Les particularités lexicales

1. Les mots d'origine amérindienne

Ces mots ont été empruntés aux Amérindiens pour désigner des réalités régionales. La toponymie est truffée de noms propres qui sont la transcription phonétique des noms que les Amérindiens avaient donné aux lieux : Natashquan, Témiscamingue, Métabetchouan, Chicoutimi, Gaspé, Rimouski ou Matapedia.

Les noms communs couvrent surtout le vocabulaire de la faune et un peu celui de la flore qui affichent avec fierté leurs origines :

- les gros animaux que l'on chasse pour la viande et le cuir : le wapiti, le caribou ;
- les petits animaux à fourrure : le pécan, cousin éloigné de la martre européenne ;
- les poissons : l'achigan, le caplan, la ouananiche ;
- ce curieux batracien qui n'est ni un crapaud, ni une petite grenouille rainette et dont le nom est une charmante onomatopée: le ouaouaron (*ibidem* : 87-88).

2. *Les archaïsmes et les provincialismes*

Dû à l'isolement et au repli sur soi imposés par la Conquête britannique, des mots et des constructions qui apparaissent désuètes ou provinciales dans le français standard sont encore en usage. Le Québec a gardé de son long isolement quelques mots qui ont totalement disparu de France, ou ne se sont conservés dans cet usage que dans certaines régions bien précises : *barrer la porte* signifie fermer la porte de façon que l'on ne puisse pas l'ouvrir toute seule, donc « à clé ». C'est évidemment une allusion au mode de fermeture simple qui consistait à mettre une barre transversale sur l'ouverture. Cette expression s'emploie encore très fréquemment en Anjou avec le même sens qu'au Québec où l'on fait une distinction utile entre fermer et barrer une porte (*ibidem* : 88).

3. *Les anglicismes*

Les anglicismes directs sont en général faciles à voir ou à identifier: le *vacancy* des motels sur les routes ou *le roi du muffler* (silencieux). En revanche, le *payeur de taxe*, traduction littérale de « tax payer », n'a pas la sobriété de *contribuable*. Le vocabulaire de l'économie est plein d'anglicismes sous des allures bien françaises: *As-tu du change?* pour demander de la monnaie; le verbe *charger* au sens de « demander une somme d'argent en retour d'un service » est fréquemment utilisé et vient de l'anglais « to charge ». Je ne *file* pas, pour « je ne me sens pas bien » risque de ne pas être compris ailleurs qu'au Québec.

Les anglicismes plus subtils sont plus difficiles à identifier, tant ils ont l'air français. Le danger est donc qu'ils prennent la place d'une expression ou d'un mot français et que le français y perde à tout le moins de son originalité et de sa communicabilité: *mettre l'emphase sur* pour « mettre l'accent sur », *éligible* pour « admissible », *définitivement* (qui vient de *definitely*) pour « bien sûr » (*ibidem* : 89).

4. *Les sacres*

Ils sont présents dans la parlure québécoise, donc dans la langue familiale ou sous le coup de l'émotion. Au Québec, Christ devient *criss*, *christie* ou *Christophe* et même *cristal* : « Regarde la criss de belle fille! ». Hostie devient *sti*, *stie*. Calice devient *câline*, *câlife*. Ciboire devient *cihole*, *cibolak*. Calice et ciboire deviennent *caliboire* (V.-L. Beaulieu). Tabernacle devient *tabarnak*, *tabaslak*, *tabarouette* : « *calice d'hostie de tabernacle!* Si la guerre peut finir... » (Roch Carrier) (*ibidem* : 92).

5. *Usages québécois*

Certains termes, utilisés en français standard prennent un sens tout à fait particulier au Québec. Ainsi la forme pronominale du verbe *écartier* prend le sens de « se perdre »: « François Paradis s'est écarté » (*Maria Chapdelaine*).

- *Autobus, habit et horaire* sont souvent mis au féminin.
- *Le monde* est souvent suivi d'un verbe au pluriel: « Le monde sont drôles ».
- *Comment au lieu de combien*: « Comment ça coûte? », « Comment tu me paierais pour ramasser les feuilles sur le terrain? »
- *Mais que pour dès que*: « Je te rejoindrai mais que j'aurai stationné l'auto ».
- *Le tu* explétif des questions ou des exclamations: « Vous voulez-tu du café? » « Y fait-tu assez beau, aujourd'hui! » « Tu veux-tu ta suce? » « Vous allez-tu vous taire! » (*ibidem* : 93-94).

6. Canadianismes et québécismes

Pour nommer les réalités de la Nouvelle-France et pour éviter à adopter des mots imposés par l'anglais, les Canadiens ont fabriqué des termes nouveaux. Le lexique français international se trouve ainsi enrichi d'une quantité de mots propres à traduire avec exactitude une pensée claire et des choses bien concrètes:

- Vocabulaire quotidien: barre du jour, brunante, noirceur; débarbouillette, catalogue, ceinture fléchée; ruine-babines, musique à bouche; prendre une brosse, partir sur une balloune; traîne sauvage, bicycle à gazoline; rang, pruche;
- Vocabulaire de l'agriculture: entailler, le temps des sucres, la tire; épluchette de blé d'Inde, le voyage de foin;
- Vocabulaire de l'eau: traverse, traversier; batture, barachois. Les scientifiques, océanographes et géographes ont ainsi 28 mots pour nommer les différentes étapes de l'eau en train de passer de l'état liquide à l'état solide (frasil, glacier, etc.).
- Vocabulaire de l'hiver: poudrerie, banc de neige, souffleuse, raquetteur, caler, tuque, claques.

C'est une langue concrète à l'image du Québec et qui rappelle souvent ses origines maritimes et agricoles.

- Se (dé-)greyer ou se (dé-)greiller pour s'habiller ou se déshabiller (*de gréer un navire*).
- Embarquer, débarquer d'un autobus, d'un train (formation semblable au verbe arriver, venant de rive, qui a totalement perdu sa connotation fluviale).
- Ne pas partir sans biscuit, avoir son voyage.
- Les amançures de broche à foin, les clôtures de broche piquante, avoir les oreilles dans le crin, avoir un bardeau de parti, faire le train, pleuvoir à boire debout, avoir plus de voile que de gouvernail.
- Refouler au lavage, avoir pour son dire, passer la nuit sur la corde à linge, se faire passer un sapin.
- C'est bien de valeur, ça parle au diable, ça vient de s'éteindre, pousse mais pousse égal, attendre quelqu'un avec une brique et un fanal.

L'usage de la terminaison *-eux* au lieu de *-eur* est souvent assorti d'une connotation légèrement péjorative: un quêteux, un chialeux, un péteux de broue (broue est la francisation de «brew» [mousse]), un pelleteux de nuages (*ibidem* : 94).

Toutes ces particularités, soient-elles politiques, sociales, identitaires ou linguistiques, sont presque inconnues par les francophones de l'Europe, y compris de la Roumanie. Cette connaissance imparfaite, voire lacunaire, des réalités de la Francophonie (Sacre, 2013 : 418) s'explique par le peu de place que les éléments culturels liés à la Francophonie occupent dans les méthodes de langue française qui sont plutôt centrées sur la France et sur certains stéréotypes culturels. L'apprentissage d'une langue étrangère ne peut être fait en dehors de l'apprentissage de la culture en question ; par conséquent, apprendre la langue signifie essayer de s'approprier la culture (Georgescu, 2011 : 205). Et, si on parle de la francophonie, on emploie le pluriel : découvrir *des cultures* avec des variétés régionales ou nationales qui enrichissent le français international sur tous les plans : phonologique, lexical et syntaxique.

Bibliographie

- Georgescu, Corina-Amelia, *La Didactique du français : tradition et innovation*, Editura Tiparg, Pitești, 2011
- Guide d'étude : Découvrir le Canada. Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté : 3*, publié par le Gouvernement du Canada et disponible à l'adresse électronique <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/dcouvrir.pdf>
- Nemni, Monique, « Le français au Québec : représentation et conséquences pédagogiques ». *Revue québécoise de linguistique*, 26(2), 151–175, doi:10.7202/603158ar, 1998
- Pavel, Maria, *Le Canada francophone. Dynamique et diversité du français*, Demiurg, Iași, 2008
- Sacre, Sébastien, « Enseigner la Francophonie dans les cours de Français Langue Seconde au niveau universitaire : expériences et défis », *Voix plurielles* 10.2, p. 418-435, 2013
- Tétu de Labsade, Françoise, *Le Québec, un pays, une culture*, Montréal, Boréal, 1990
- Ungureanu, Cristina, Georgescu, Corina-Amelia, *Enseignement et apprentissage du français en Roumanie. Quelle direction? Représentations du français chez les lycéens* in *Philologica Jassyentia*, nr.1/2016, Iasi, 2016
- <http://www.canadainternational.gc.ca/romania-roumanie/visa.aspx?lang=fra> (site de l'Ambassade du Canada en Roumanie)